

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 5 JUIIN 2026**

N° folio :

Paraphe : Délibération N° :  
D2026\_43Nombre de conseillers  
- en exercice : 15  
- présents : 12  
- votants : 12Date de Convocation :  
28/05/2026Date d'affichage :

11/06/2026

Date de télétransmission  
en Préfecture

11/06/2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VILLY-le-BOUVERET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BOUCHET, Maire.

Présents : BOUCHET Jean-Marc, BAU Patrick, CRUZ Bernadette, GAVARD Cédric, TISSOT Stéphane, PILLET Stéphanie, BAILLEUL Viridiana, AILLOUD Thomas, CHRISTIN-BENOIT Aurélie, BOYER Marie, DEVAUX Baptiste, TISSOT Aurégane.

Secrétaire de Séance : CHRISTIN-BENOIT Aurélie

Absents excusés : -

Procurations : -

**1. Election des délégués et des suppléants pour les élections  
sénatoriales au scrutin majoritaire**

**Vu** le code électoral ;

**Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux

**Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

**Considérant que** le conseil municipal doit élire : 3 délégués et 3 suppléants.

*a) Composition du bureau électoral*

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Mme CRUZ Bernadette
- M. BAU Patrick
- M. DEVAUX Baptiste
- Mme TISSOT Aurégane

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Election des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- BOUCHET Jean-Marc
- CRUZ Bernadette
- BAU Patrick

SLO

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 12

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. BOUCHET Jean-Marc : 12 voix

- Mme CRUZ Bernadette : 12 voix

- M. BAU Patrick : 12 voix

M. BOUCHET Jean-Marc, Mme CRUZ Bernadette et M. BAU Patrick ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

### *c) Élection des suppléants*

Les candidatures enregistrées :

- TISSOT Stéphane

- GAVARD Cédric

- PILLET Stéphanie

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 12

- bulletins blancs ou nuls : 0

- suffrages exprimés : 12

- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. TISSOT Stéphane : 12 voix

- M. GAVARD Cédric : 12 voix

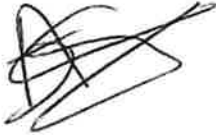
- Mme PILLET Stéphanie : 12 voix

M. TISSOT Stéphane, M. GAVARD Cédric, Mme PILLET Stéphanie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

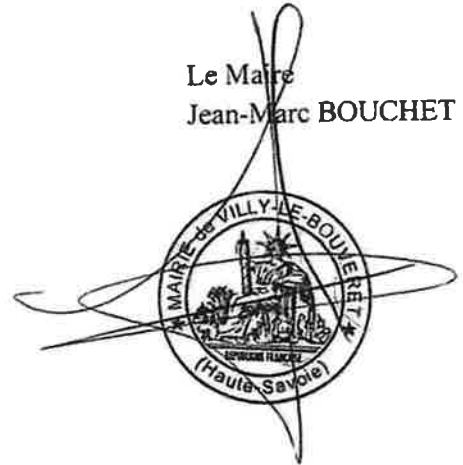
SLO

**Certifié exécutoire**

La secrétaire de séance  
Aurélie CHRISTIN-BENOIT



Le Maire  
Jean-Marc BOUCHET



*M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État*